

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 9 Procuration : 3 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mai Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Carole <u>Date de convocation</u> : 7 mai 2024</p>
<p><u>Réf</u> : 2494</p> <p><u>OBJET</u> : CHEMIN RURAL « LA GLIERE » – DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC</p>	<p><u>Présents</u> : <b>Présents</b> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie – M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard ; M. DUCHEMIN Vincent</p> <p><u>Procuration</u> : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel M. BRAIZE Richard à SIBIL Christine Mme MICHAUD Sonia à MICHAUD Carole</p>

Monsieur MUFFAT Michel rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 13 mars 2024 autorisant la vente à Mme Evelyne GARNIER CHARLES de la portion de l'ancien chemin rural « La Glière », jouxtant sa propriété au lieu-dit « la Glière » pour une contenance de 49m<sup>2</sup>.

Pour ce que cette vente soit actée, ce chemin doit être déclassé. Il est constaté que ce chemin n'est plus de facto affecté à la circulation, il n'est plus utilisé.

Ce chemin n'affecte pas la commodité de la circulation, ni ne remet en cause le droit d'accès des propriétaires riverains.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

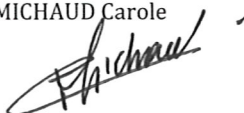
\* **PRONONCE** le déclassé d'une partie de ce chemin pour une surface de 49m<sup>2</sup> jouxtant la propriété de Madame Evelyne GARNIER CHARLES, pour l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

\* **CONSTATE** que cette partie de chemin n'est plus visible sur le terrain et ne dessert aucune autre parcelle.

\* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

A Montriond le 13 Mai 2024

La secrétaire de séance  
Mme MICHAUD Carole



Le MAIRE,  
DENNE JEAN- CLAUDE

Acte certifié exécutoire

Après transfert en Préfecture le

Et publication le

